

Agipi Obligations Inflation

31/01/2023

Catégorie Morningstar™

Indice de la Catégorie

Benchmark du fonds

Morningstar Rating™

Obligations EUR Indexées sur l'Inflation

Bloomberg Euro Inflation Linked TR EUR

BBgBarc EUR Gvt AM Inf Lkd 1-5Y Serie B

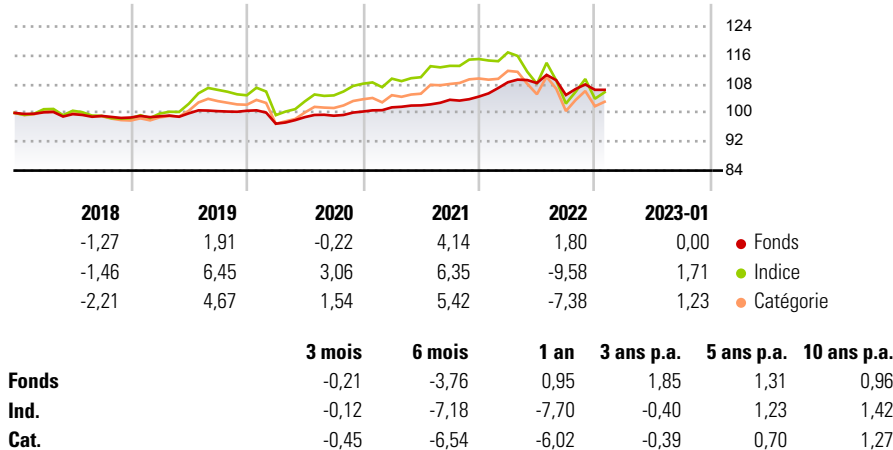
★★★★

Utilisé tout au long du rapport

Objectif d'investissement

L'objectif de la SICAV est la recherche de performance à moyen terme en investissant pour au moins la moitié de son actif sur le marché des obligations indexées à l'inflation de la Zone Euro et, dans une moindre mesure, notamment en autres titres obligataires de haute qualité (« Investment Grade »).

Performance



Performances à titre indicatif s'appréciant à l'issue de la durée de placement recommandée. Les chiffres cités ont trait aux années ou mois écoulés et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Mesures de risque

	Volatilité 1 an	Volatilité 3 ans	Volatilité 5 ans
Fonds	5,85	3,97	3,22
Indice	13,04	8,89	7,28
Catégorie	11,80	7,90	6,47

Niveau de risque DICI

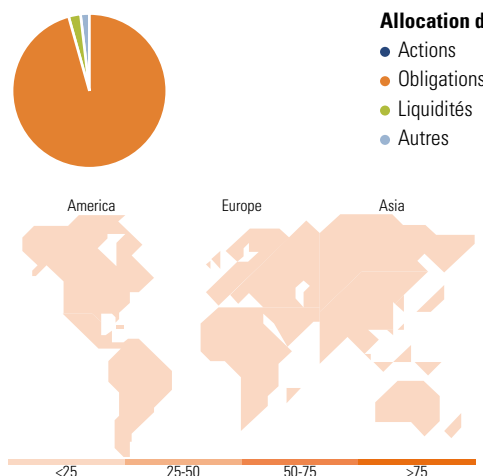
◀ A risque + faible A risque + élevé, ▶

1 2 3 4 5 6 7

◀ Rendement Rendement ▶
potentiellement plus faible / potentiellement plus élevé

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer significativement dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Portefeuille 31/12/2022



10 premières lignes du portefeuille		Secteur	%
France (Republic Of)		-	10,30
Spain (Kingdom of)		-	9,28
Italy (Republic Of)		-	8,02
Spain (Kingdom of)		-	7,41
France (Republic Of)		-	5,93
T000151024 0.00/0.00 Expo		-	4,94
Italy (Republic Of)		-	4,59
France (Republic Of)		-	4,24
Italy (Republic Of)		-	3,64
European Union		-	3,25
Poids des 10 premières lignes (%)			61,60
Nombre total de lignes actions			0
Nombre total de lignes obligations			54

Opérations

Société de gestion	AXA Investment Managers Paris	Actif de la part (m) (27/02/2023)	407,47 EUR	Investissement initial minimum	-
Téléphone	+33 1 44 45 70 00	Domicile	France	Investissement suivant minimum	-
Site Internet	www.axa-im.fr	Devise	EUR	Total des frais sur encours	0,45%
Date de création	25/04/2003	UCITS	oui	Frais courants	0,45%
Gérant	Jonathan Baltora	Dis/Cap	Capi.	Commission de performance	-
Gère le fonds depuis	07/01/2011	ISIN	FR0010606681		
Valeur liquidative (31/01/2023)	EUR 19,22				
Actif net (millions) (31/12/2022)	409,73 EUR				

Avertissement

Le présent document constitue un reporting financier destiné aux porteurs de parts ou actionnaires de l'OPC concerné. Ni la responsabilité d'AGIPI ou de Morningstar ne saurait être engagée en cas de communication à des tiers. Il constitue un document d'information, et ne saurait être reconnu comme constituant un document commercial, un élément contractuel ou une offre à entrer en relation, un service de conseil en investissement, ou tout autre service d'investissement.

Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles. Elles peuvent être subjectives et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Toutes ces données ont été établies sur la base d'informations comptables ou de marché. Les données comptables n'ont pas toutes été auditées par le commissaire aux comptes.

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion et dividende réinvesti, mais brutes de frais de gestion du contrat. Les ratios de risque sont calculés à partir de performances brutes. Lorsque les chiffres sont exprimés dans une monnaie autre que l'Euro, l'attention des porteurs de parts ou actionnaires est attirée sur le fait que les gains échappés peuvent se voir augmentés ou réduits en fonction des fluctuations de taux de change.

Le traitement fiscal lié à la destination de parts ou action de l'OPC dépend de la situation individuelle de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès d'un conseiller fiscal.

Ni la responsabilité d'AGIPI ou de Morningstar ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations, ni en cas d'erreur. Préalablement à toute souscription, l'investisseur doit prendre connaissance du prospectus et/ou DICI mis à disposition sur simple demande.